Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260126-2026_01_04-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU JEUDI 26 JANVIER 2026

19 HEURES

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Messieurs SOUNDRON, TRENDA, BURLOT, Madame GANNE, Messieurs LE BARS, Mesdames RAOULT et GUDEMARD.

Absents : Stéphane FRELAU, Marielle THOMAS ayant donné procuration à Olivier ALLAIN.

Secrétaire de séance : Candice GUDEMARD.

Date d'envoi de convocation : le 21 janvier 2026.

Objet : **Cession d'une parcelle communale à « Le Bot »**

Dans le cadre de la cessation d'activité d'exploitant agricole de Mr Le Moign Olivier, ce dernier souhaite acquérir une parcelle communale de 242 m^2 en bordure de la parcelle ZP 88 dont il est le propriétaire à Le Bot.

La surface est à confirmer par un arpentage réalisé en amont aux frais de Mr Le Moign.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité** :

- CEDER la parcelle susdite à Mr Le Moign,
- DECIDE la prise en charge les frais d'actes et d'honoraires par le futur propriétaire Mr Le Moign,
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer l'acte à intervenir,

Le notaire et le géomètre seront désignés par l'acquéreur.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 26 janvier 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 11 mars 2026
Certifié par M. le Maire.